

Délibération n°2018-04-02

Réf. Nomenclature « Actes » : 713

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de membres du conseil	
En exercice	103
Présents	65
Pouvoirs	16
Votants	81

L'an deux mille dix-huit, le 27 septembre à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 17 septembre 2018 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à La Courtine.

Alain Gueguen est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Maryse Badia	à	Frédérique Fraysse	Véronique Bénazet	à	Jean-Pierre Saugeras
Gilles Chazal	à	Stéphanie Gautier	Éric Cheminade	à	Gérard Vinsot
Danielle Coulaud	à	Jean Stöhr	Daniel Escurat	à	Pierre Chevalier
Baptiste Galland	à	Pierre Coutaud	Robert Gantheil	à	Jean Valade
Dominique Guillaume	à	Nathalie Delcouderc-Juillard	Chantal Guivarch-Paisnel	à	Alain Gueguen
Mady Junisson	à	Jean-Pierre Guitard	Martine Leclerc	à	Jean-Paul Bourre
Nathalie Le Gall	à	François Ratelade	Marilou Padilla-Ratelade	à	Christophe Arfeuillère
Serge Peyraud	à	Alain Fonfrede	Bernard Rouge	à	Jean-François Michon

- **Élus représentés par leur suppléant :**

Éric Bossaert (David Vidal), Daniel Caraminot (René Lacroix), Bernard Couzelas (Alain Lanly), Guy Faugeron (Denise Vedrinne), Michel Lacrocq (Christian Dumonteil), Cécile Martin (Valérie Lamour), Didier Pénéloux (Gérard Loche).

- **Élus absents et non-représentés :**

Jean-Marc Bodin, Michel Bourzat, Robert Bredèche, Stéphane Brindel, Michèle Chastagner, Christine Da Fonseca, Philippe Exposito, Marc Fournand, Pierre Fournet, Annie Gonzalez, Xavier Gruat, Michel Lefort-Lary, Bernard Maupomé, Dominique Miermont, Christiane Monteil, Laurence Monteil, Gérard Moratille, Sylvie Prabonneau, Marc Ranvier, Valérie Sérurier, Nelly Simandoux, Jean-Michel Taudin.

Zones des Alouettes à Sarroux-Saint-Julien : vente d'une parcelle à la SARL Fouillade-Heurtaux

Le président explique que messieurs Fouillade et Heurtaux, plombiers chauffagistes installés à Bort-les-Orgues, ont sollicité le service développement économique de Haute-Corrèze Communauté au printemps, afin de faire part de leur souhait d'acquérir la parcelle 1348 située sur la zone des Alouettes à Sarroux-Saint-Julien. Ils envisagent d'y développer leur activité et de construire un atelier.

Un protocole d'accord préalable à la vente a été signé le 6 juin 2018.

La parcelle 1348 a une superficie de 2 242m². Le tarif de vente des terrains est fixé à 5 €/m².

Il est proposé d'acter la vente sous une condition suspensive, à savoir achever la construction de l'atelier sous 3 ans à compter de la signature de l'acte, sinon la communauté de communes rachètera ladite parcelle aux mêmes conditions que celles définies ci-dessus.

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** la vente de la parcelle dans les conditions présentées ci-dessus ;
- **AUTORISE** le président à signer l'acte de vente de la parcelle 1348 de la zone d'activité des Alouettes à la SARL FOUILLADE HEURTAUX dans les conditions présentées ci-dessus, ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de celui-ci.

A l'unanimité	
Votants	81
Pour	81
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À La Courtine, le 27 septembre 2018

Le président,
Pierre Chevalier

